



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/4/Add.1
9 juillet 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-deuxième réunion
Montréal, 23 – 27 juillet 2007

Addendum

RAPPORT SUR LES SOLDES ET DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES

Cet additif est émis afin d'**ajouter** les paragraphes suivants :

- **Ajoutez** le paragraphe 22 (bis) suivant :

Bien que le projet Electrical Household Appliance Manufacturing (LIB/REF/32/INV/03) en Jamahiriya arabe libyenne ait été mené à terme en 2004, il reste un solde engagé de 191 573 \$US pour les coûts différentiels d'exploitation du projet. Les dispositions contractuelles concernant le décaissement des coûts différentiels d'exploitation de 191 573 \$US ont été conclues en juin 2003 mais le directeur de l'entreprise n'a toujours pas signé le contrat malgré les rappels de l'ONUDI et du Bureau national de l'ozone. L'information reçue du Bureau national de l'ozone en 2006 laisse entendre que les gestionnaires de l'entreprise ont changé. L'ONUDI n'a pas reçu l'accord du Bureau national de l'ozone pour le retour des fonds et éprouve de la difficulté à communiquer avec le Bureau national de l'ozone. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander à la Jamahiriya arabe libyenne de lui indiquer si elle s'oppose au retour des fonds avant la 53^e réunion, en prenant note que les fonds restants du projet devraient être retournés s'il n'y a pas d'objection écrite.

Les documents de pré session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal est présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

- **Ajoutez** la recommandation suivante en guise de paragraphe 23 l) :
 - l) Demander à la Jamahiriya libyenne arabe d'indiquer si elle aurait objection à ce que les fonds restants du projet de réfrigération Electrical Household Appliance Manufacturing (LIB/REF/32/INV/03) soient retournés avant la 53^e réunion, en prenant note que les fonds du projet devraient être retournés à la 53^e réunion s'il n'y avait pas d'objection écrite.
